

ENFANTS A CHARGE, SCOLAIRES ET APPRENTIS

TRANCHES	QUOTIENT FAMILIAL*	EVREUX				HORS EVREUX			
		ATELIER		STAGE		ATELIER		STAGES	
		1 ^{er} Atelier	Atelier(s) supplémentaire(s)	Forfait tous stages (adhérents)	Par Jour (Non adhérent)	1 ^{er} Atelier	Atelier(s) supplémentaire(s)	Forfait tous stages (adhérents)	Par Jour (Non adhérent)
1	QF < 250	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	67,50	35,90
2	250,01 < QF < 330								
3	330,01 < QF < 420								
4	420,01 < QF < 570								
5	570,01 < QF < 900								
6	900,01 < QF < 1500								
7	QF > 1500,01								
Enfant du personnel (VE, EPN, CDE, CCAS) *		108,30	22,00	26,10	13,40	108,30	22,00	26,10	13,40



EVREUX

DIRECTION DE LA CULTURE

**maison des arts
solange-baudoux**

TARIFS ATELIERS D'ARTS PLASTIQUES 2019 / 2020

Modalités au dos

ADULTES

CATEGORIE	EVREUX						HORS EVREUX					
	ATELIER				STAGE		ATELIER				STAGE	
	1 ^{er} atelier	Atelier(s) supplémentaire(s)	Atelier libre	Esthétique et Histoire de l'Art	Forfait tous stages (adhérents)	Par Jour (Non adhérent)	1 ^{er} atelier	Atelier(s) supplémentaire(s)	Atelier libre	Esthétique et Histoire de l'Art	Forfait tous stages (adhérents)	Par Jour (Non adhérent)
Tarif normal	260,15	61,90	119,00	39,70	61,90	36,00	405,40	82,40	178,40	64,90	82,40	53,80
Tarif Réduit*	130,00	31,00	59,50	19,90		17,95	202,70	49,50	59,50	19,90		26,95
Personnel EPN, CCAS, CDE, VE *						130,00						



Hôtel de Ville – Maison des Arts Solange Baudoux – 2 rue de La Légion d'Honneur - CS 70186 - 27001 EVREUX CEDEX

☎ 02.32.78.85.40. – maisonarts@evreux.fr / www.evreux.fr / [facebook.com / Maison des Arts Solange-Baudoux](https://www.facebook.com/Maison-des-Arts-Solange-Baudoux)

Modalités de paiement et d'inscription

Enfants à charge, scolaires et apprentis

Les tarifs sont modulés en fonction du quotient familial. Le calcul du quotient familial est effectué par le service Accueil Petite Cité de la Ville (16 rue de la Petite Cité à Evreux). Ce tarif s'applique aux scolaires, aux étudiants et apprentis jusqu'à l'âge de 20 ans.

Tarif réduit *

Adultes : demandeurs d'emploi, inscrits au Pôle Emploi, bénéficiaires de minimas sociaux (RSA, ASPA, AAH).
Esthétique et Histoire de l'art : adhérent inscrit à un atelier.

Personnel Municipal * (VE, EPN, CDE, CCAS)

Personnel du Centre Communal d'Action Sociale, d'Evreux Portes de Normandie, de la Caisse des Ecoles, de la Ville d'Evreux.

Justificatifs

Pour chaque catégorie de tarif, fournir les justificatifs (attestation de domicile de type quittance EDF, facture de téléphone, attestation Pôle Emploi, bulletin de salaire, avis d'imposition ou de non-imposition).

Modalités de paiement

*L'inscription aux ateliers est valable pour l'année. Toute année commencée est due dans sa totalité y compris pour les personnes qui paient en 3 fois. La date des paiements est fixée trimestriellement à compter de la rentrée scolaire (septembre 2019, décembre 2019, février 2019)
Si le montant est supérieur à 50 €, il est possible de régler en 2 versements. Si le montant est supérieur à 130 €, il est possible de régler en 3 versements
Seuls les cas de forces majeures (déménagement ou maladie...) donneront droit à l'application d'un tarif spécifique.
Les personnes s'inscrivant en cours d'année règlent : 2 trimestres après le 1er janvier et 1 trimestre après le 1er avril
Il est possible d'effectuer les règlements par chèques libellés à l'ordre du Trésor Public Pour tout paiement en numéraire, il vous appartient de faire l'appoint. Les règlements par chèques vacances s'effectueront sans rendu de monnaie.*

Modalités d'inscription

Après avoir rempli une fiche d'inscription, il est possible de faire un cours d'essai au sein de l'atelier choisi.
Afin d'éviter toute relance pour non-paiement, l'adhérent ou son responsable légal devra annuler l'inscription par mail ou bien par courrier postal.

En cas de non-paiement

Les services fiscaux sont chargés du recouvrement de la somme due. Il ne sera pas délivré de facture, mais un reçu lors du règlement.

